



## Bilan – ALSH été 2023

### 1-Budget

#### A-ACM Pied du Col :

Ouverture du 17 juillet au 18 août 2023.

Tranche d'âge accueilli : 3 – 12 ans

En quelques chiffres :

Nombre de places : 16 places dont 8 places pour les moins de 6 ans

Nombre d'enfants accueillis : 36

Nombre de familles ayant utilisé le service : 27

Nombre de journées enfants : 315,5

Nombre de jours d'ouverture : 25 jours

Taux de fréquentation : 79 %

DÉPENSES		Prévisionnel	Réalisé
60622	Carburant	776,00	100
60623	Alimentation gouter	800,00	283,96
60632	Autres matériels	500,00	499,09
6064	Fourniture administrative	70,00	
611	Prestation de services	1 500,00	490
6135	Location mobilière	500,00	440
6262	Frais télécommunication	20,00	20
<b>O11 - Charges à caractère général</b>		<b>4 166,00</b>	<b>1 833,05</b>
<b>O12 - Charges de personnel</b>		<b>8 000,00</b>	<b>12 362,40</b>
	Frais de personnel direction		1 055,20
	Frais de personnel animateurs		11 307,2
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>12 166,00</b>	<b>14 195,45</b>
<b>RECETTES</b>			
<b>24 Vente de produits</b>		3 744,00	4 147,30
<b>74 Subventions exploitation</b>			
	SIVOM	7 000,00	7 193,68
	Département		262,50
	CCSS PS	1 422,00	2 221,19
	CCSS bonus territoire		370,78
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>12 166,00</b>	<b>14 195,80</b>

Dont direction ACM incluse : 1055,20 euros

**B-ACM Clarée :**

Ouverture du 10 juillet au 25 août 2023.

Tranche d'âge accueilli :3 – 12 ans

En quelques chiffres :

Nombre de places : 16

Nombre d'enfants accueillis : 47

Nombre de familles ayant utilisé le service : 27

Nombre de journées enfants : 264

Nombre de jours d'ouverture : 34 jours

Taux de fréquentation : 48 %

<b>DÉPENSES</b>		Prévisionnel	Réalisé
60622	Carburant	250,00	550,00
60623	Alimentation gouter	500,00	231,09
60632	Autres matériels	1 000,00	517,93
6064	Fourniture administrative	50,00	
611	Prestation de services	2 080,00	940
6135	Location mobilière	3 180,00	1316,50
6257	Réception	250,00	
6262	Frais télécommunication	20,00	20
<b>O11 - Charges à caractère général</b>		<b>7 330,00</b>	<b>3575,52</b>
<b>O12 - Charges de personnel</b>		<b>16 000,00</b>	<b>10 035,01</b>
	Frais de personnel direction		3693,20
	Frais de personnel animateurs		6341,81
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>23 330,00</b>	<b>13 610,53</b>
<b>RECETTES</b>			
<b>24 Vente de produits</b>		4 730,00	3 757,32
<b>74 Subventions exploitation</b>			
	Commune Névache	7 800,00	2908,72
	Commune Val des Prés	7 800,00	4372,81
	Organismes nationaux		
	CAF PS	3 000,00	1903 ,88
	CAF bonus territoire		317,80
	Département		350,00
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>23 330,00</b>	<b>13 610,53</b>

Dont direction ACM  
incluse : 3693,20 euros

**C-ACM Villard Saint Pancrace :**

Ouverture du 10 juillet au 25 août 2023

Tranche d'âge accueilli : 3 - 6 ans

En quelques chiffres :

Nombre de places : 24 puis 16

Nombre d'enfants accueillis : 56

Nombre de familles ayant utilisé le service : 53

Nombre de journées enfants : 460

Nombre de jours d'ouverture : 34 jours

Taux de fréquentation : 84.5 %

Remarque particulière :

Pendant le mois de juillet, l'équipe a accueilli tous les jours un enfant en situation de handicap (trouble autistique).

DÉPENSES		Prévisionnel	Réalisé
60622	Carburant	250,00	100,00
60623	Alimentation gouter	500,00	556,16
60632	Autres matériels	500,00	546,75
6064	Fourniture administrative	50,00	
611	Prestation de services	5 465,00	3 424,80
6135	Location mobilière	2 100,00	
6257	Réception	200,00	
6262	Frais télécommunication	20,00	20
<b>O11 - Charges à caractère général</b>		<b>9 085,00</b>	<b>4 647,71</b>
<b>O12 - Charges de personnel</b>		<b>15 000,00</b>	<b>12 414,50</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>24 085,00</b>	<b>17 062,21</b>
<b>RECETTES</b>			
<b>24 Vente de produits</b>		11 665,00	8 304,30
<b>74 Subventions exploitation</b>			
	Commune Villard	7 800,00	
	Département		437,50
	CAF PS	3 600,00	2 108,09
	CAF BT		3 412,44
	CCB	1 020,00	2 217,38
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>24 085,00</b>	<b>17 062,21</b>

Dont direction  
ACM incluse :  
1055,20 euros

**D-ACM Briançon :**

Ouverture du 10 juillet au 25 août 2023

Tranche d'âge accueillie : 6 – 12 ans

En quelques chiffres :

Nombre de places : 24

Nombre d'enfants accueillis : 88

Nombre de familles ayant utilisé le service : 66

Nombre de journées enfants : 538

Nombre de jours d'ouverture : 34 jours

Taux de fréquentation : 66 %

DÉPENSES		PREVISIONNEL	REALISE
60622	Carburant	250,00	150,00
60623	Alimentation gouter	500,00	571,40
60631	Fourniture d'entretien		
60632	Autres matériels	500,00	494,03
6064	Fourniture administrative	50,00	
611	Prestation de services	6 080,00	6373
6161	Assurance	100,00	
6257	Réception	100,00	
6261	Frais affranchissement		
6262	Frais télécommunication	20,00	20,00
<b>O11 - Charges à caractère général</b>		<b>7 600,00</b>	<b>7 108,43</b>
<b>O12 - Charges de personnel</b>		<b>15 000,00</b>	<b>13208,20</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>22 600,00</b>	<b>20 816,63</b>
<b>RECETTES</b>			
<b>24 Vente de produits</b>		11 500,00	10 217,20
<b>74 Subventions exploitation</b>			
	Département	800,00	700,00
	CAF PS	2 300,00	3807,76
	CAF BT		635,62
	CCB	8 000,00	4655,85
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>22 600,00</b>	<b>20 816,63</b>

Dont direction ACM  
incluse : 4748,40  
euros

**E-Clef de répartition dépense et recette :**

La clef de répartition de la direction est établie en fonction du temps passé par le directeur sur chaque site.

Dans ces forfaits, il n'a pas été pris en compte le temps de réalisation de budget, élaboration de convention, préparation des activités, de recrutement, élaboration du bilan par le directeur de l'ACM et de la direction du centre social intercommunal.

Clef de répartition direction été 2023
--

Briançon	45%	4 748,40€
Villard st Pancrace	10%	1 055,20€
Pied du Col	10%	1 055,20€
Clarée	35%	3 693,20 €
Total :	100%	10 552,00 €

### Clef de répartition par subvention

CCSS bonus territoire extra été 2023
--------------------------------------

Briançon	48%	635,62 €
Pied du Col	28%	370,78 €
Clarée	24%	317,80 €
Total :	100%	1 324,20 €

La MJC avait conventionné de la manière suivante :

- Zanzibar Villard St Pancrace pour le bénéfice d'un bonus territoire de 1.12 €/h (en remplacement de la Psej)
- Zanzibar Briançon pour le bénéfice d'un bonus territoire plancher de 0.15 €/h, la commune de Briançon étant signataire de la CTG. (Financement plancher instauré par la Cnaf pour tous les ALSH hors Cej l'année N-1 avant la signature de la CTG).

Avec la reprise des ALSH par la CCB, le bénéfice du bonus territoire est transféré au nouveau gestionnaire. Soit un bonus territoire de 1,12 €/h pour le site de Villard Saint Pancrace et 0,15 €/h pour les autres sites de la CCB.

CCSS PS extra été 2023 (en fonction des heures enfants : 30% du coût de revient plafonné à 2,01 euros de l'heure)
---

Briançon	48%	3 807,76 €
Pied du Col	28%	2 221,19 €
Clarée	24%	1 903,88 €
Total :	100%	7 932,83 €

Subvention département terre de jeu été 2023 (en fonction des heures enfants)
---

Briançon	40%	700 €
Villard st Pancrace	25%	437,50 €
Pied du Col	15%	262,50 €
Clarée	20%	350 €
Total :	100%	1 750 €

## **2-Analyse budgétaire**

### **A-ACM Pied du Col :**

#### **Charges :**

Le montant des charges à caractère général a été maîtrisé et est en dessous du budget prévisionnel contractualisé. N'ont pas été valorisées :

- Les charges liées à l'utilisation du logiciel Abelium
- L'intervention de Andy Carène dans le cadre d'une action médiation culturelle

Les charges de personnel ont en revanche été plus élevées.

En effet, conformément à la convention l'entretien des locaux devait être pris en charge par le SIVOM. Cela n'a pas été respecté.

Le personnel du centre a dû effectuer l'entretien quotidien des locaux.

Charges afférentes : 1h30 x 24 jours x le coût horaire de l'agent (20,76 euros) = 747,36 euros.

Ce qui ramène le montant de la prestation d'animation au niveau des charges de personnel à 11324,40 euros.

D'autre part, afin d'assurer l'ouverture de l'ACM du Pied du Col, le centre social intercommunal a du mobiliser un de ses animateurs permanents qualifiés, titulaire du BPJEPS. Les compétences de l'agent ont permis le bon fonctionnement du centre et une meilleure qualité d'accueil.

Cela s'est avéré indispensable du fait de l'éloignement du centre par rapport au siège du centre social. Cela nécessitait l'intervention d'un agent autonome et de confiance.

Les interventions du directeur de l'ALSH multisite ont été valorisées à hauteur de 10% de son temps de travail sur la période d'ouverture de l'ACM du Pied du Col. Ce qui correspond à 28 heures d'interventions.

#### **Recettes :**

Les objectifs financiers en termes de participation des familles ont été largement atteints avec un taux d'occupation de 79% pour cette première année malgré une communication tardive.

Nous avons constaté que quelques enfants sont issus d'autres communes du territoire couvert par le SIVOM.

Soit un coût de revient 2,85 euros par heure enfant.

En enlevant le coût lié à l'entretien des locaux, le un coût de revient est de 2, 55 euros par heure enfant avec un taux de remplissage de 78,88%.

Pour augmenter la fréquentation, il conviendra de prévenir plus tôt les familles et communiquer sur le service.

### **B-ACM La Clarée :**

#### **Charges :**

Les charges liées à la mobilité (carburant) ont été supérieures au prévisionnel.

L'ensemble des autres postes de dépense sur les charges à caractère général a été maîtrisé.

En ce qui concerne les charges de personnel le budget réalisé est inférieur au budget prévisionnel.

Il avait été estimé, pour assurer une capacité d'accueil de 24 places, la nécessité de recruter à 3 animateurs sur la période. Cependant les démissions d'animateurs et le nombre d'enfants ont permis de faire tourner le service avec 2 animateurs et grâce à une contribution importante du directeur de ACM multisite.

#### **Recettes :**

Le budget prévisionnel a été établi sur la base d'un ACM (Accueil Collectif de Mineurs) de 24 places.

Cependant, le nombre de places a été revu à la baisse, passant à 16, ce qui explique que les objectifs financiers concernant les produits n'ont pas été atteints.

Par ailleurs, les prestations de services, étant calculées sur le nombre d'heures par enfant, les financements de la CCSS suivent la même logique. La somme de 317,80 euros de bonus territoire

n'aurait pas été obtenue sans la gestion du centre par le centre social intercommunal. Ce bonus est lié à la convention CTG de la communauté de communes avec la CCSS en 2022.

Le financement du département correspond à la réponse à l'appel à projet "Terre de Jeux" par la direction du centre social. Il a été réparti comme suit : 50% au service jeunesse et 50% sur les ACM multisites, soit 1750 euros pour les ACM. Cette somme a été répartie sur les charges des centres en fonction des heures par enfant sur chaque site.

La participation des communes au niveau du reste à charge a été calculée conformément à la convention, en fonction du nombre d'heures par enfant. Les heures n'appartenant à aucune des deux communes (Val Des Prés, Névache) ont été réparties de manière équitable entre les deux communes. Ces dernières sont nettement inférieures au prévisionnel.

Coût de revient du service pour la collectivité d'accueil : 3,45 euros par heures enfants avec un taux de remplissage de 48,53 %.

Ce coût reste élevé et peut être optimiser si l'accueil des enfants est réorganisé pour l'été prochain et si le taux de remplissage est optimisé.

Pour information, la résidence d'artiste de Quentin Gilbert n'apparaît pas dans les charges car le financement de l'action est versé directement par la DRAC à l'artiste dans le cadre du dispositif : « Rouvrir Le Monde ».

#### **C-ACM Villard Saint Pancrace :**

##### **Charges :**

Les charges à caractère général ont été maîtrisées.

Les charges liées aux repas du midi sont intégrées dans les prestations de services ce qui explique la différence sur cet article avec les ACM de la Clarée et du Pied du Col où nous ne fournissons pas de repas aux enfants.

Sur Villard Saint Pancrace le repas est facturé 5,30 euros, ce prix est refacturé aux familles.

##### **Recettes :**

Le budget prévisionnel, initialement conçu pour un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de 24 places, a dû être ajusté suite à la réduction du nombre de places à 16. Cette modification est la principale raison pour laquelle les objectifs financiers relatifs aux produits n'ont pas été atteints.

Concernant les prestations de services, calculées sur la base du nombre d'heures par enfant, le financement de la CCSS suit une logique similaire. Le centre social intercommunal, en gérant le centre, a permis de réaliser un bonus territorial de 3412,44 euros, directement lié à la convention CTG établie entre la communauté de communes et la CCSS en 2022.

Le reste à charge pour la CCB est de 2217,38 euros.

Soit un coût de revient de 0,88 euros par heure enfant avec un taux d'occupation de 84,56 %.

Ce coût de revient est peu élevé avec un taux remplissage satisfaisant et un bonus territoire au plafond.

#### **D-ACM Briançon :**

##### **Charges :**

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées.

N'a pas été valorisé le poste de dépense lié aux assurances.

Dans les charges de prestations de services est intégré le coût des repas.

Le repas est facturé 8,30 euros par repas par la ville de Briançon et sont refacturés 5,30 euros aux familles. Cela impacte fortement le budget de fonctionnement sur l'été.

##### **Recettes :**

Le budget réalisé sur la vente de produits de service est inférieur au budget prévisionnel.

Le taux de remplissage du centre a été impacté par la mise en œuvre du nouveau logiciel de facturation et le manque de communication.

Le reste à charge pour la CCB s'élève à 4 685,85 euros.

Coût de revient : 1,08 euro par heure et par enfant, avec un taux de 65,93 %.

Il est possible d'optimiser ce coût de revient en améliorant le taux de remplissage et en changeant le fournisseur des repas.

En cas de changement de fournisseur, le coût de revient serait réduit à 0,74 euro par heure.

D'autre part, en transférant les enfants de la tranche d'âge 6-8 ans de Briançon à Villar-Saint-Pancrace, cela permettrait de bénéficier d'un bonus territorial de 1,15 euro sur un plus grand nombre d'heures-enfant. Actuellement, on peut estimer ce nombre d'heures à 2 376, lesquelles bénéficieraient du bonus territorial à 1,15 euro par heure, dans la limite de 80 % du coût de revient.

### 3 Nombre d'heures enfant par commune par site l'ALSH :

#### Le Pied du Col :

Villard d'Arène	1032 heures	41 %
La Grave	976 heures	39%
Briançon	148 heures	5%
Monétier	368 heures	15%

#### La Clarée :

Val Des Pré	1136 heures	53,79%
Névache	712 heures	33,71%
Montgenèvre	104 heures	4,92%
Briançon	80 heures	3,79%
Extérieur CCB	80 heures	3,79%

#### Villard Saint Pancrace

Briançon	2024 heures	60,43%
Villard Saint Pancrace	1152 heures	31,30%
Puy Saint Pierre	56 heures	1,52%
Puy Saint André	160 heures	4,35%
Val des Près	24 heures	0,65%
Extérieur département	64 heures	1,74%

#### Briançon

Briançon	2928 heures	68,3%
Villard Saint Pancrace	1080 heures	25,09%
Val Des Près	168 heures	3,90%
Puy Saint André	32 heures	0,74%
Cervièrès	96 heures	2,23%



## **4 Bilan pédagogique :**

### **A-Le Pied du Col**

#### **L'équipe :**

Composée de deux personnes, une animatrice stagiaire BAFA et un animateur permanent du centre social, ce duo d'animateur a montré un véritable engagement dans le quotidien auprès des enfants. En effet, cette petite équipe a mis en place un environnement bienveillant et convivial. Certains enfants demandaient une attention particulière par rapport à leur comportement et les animateurs ont su trouver les mots pour que cela ne soit pas mal vécu par le reste du groupe, toujours avec bienveillance pour ces enfants mais avec justesse et autorité.

La première semaine, l'animatrice stagiaire était un peu en observation puis l'animateur a su trouver les bons mots pour qu'elle se lance et finalement l'équipe a trouvé son équilibre.

#### **Le Groupe d'enfants :**

Un groupe homogène qui se connaît bien du fait qu'ils fréquentent tous la même école.

Deux enfants ont posé quelques problèmes de comportement mais globalement il a régné une bonne ambiance tous le long du séjour.

Un parent venait régulièrement lire une ou deux histoires à un petit groupe d'enfant le matin. Moment agréable et apaisant pour les enfants.

#### **Les activités et animations proposées :**

L'essentiel du programme d'activité a été respecté sauf pour le Graph et pour une sortie.

Pour le graph : une mauvaise coordination avec l'intervenant a fait que cette activité n'a pas pu avoir lieu. Les contacts avec l'intervenant restant difficiles nous n'avons pas pu reporter cette activité.

Pour la Sortie : c'est l'absence d'un animateur sur un autre site qui a obligé le directeur de l'ACM à effectuer le remplacement. Par conséquent, il n'a pas pu faire les transports pour cette sortie.

L'intervention de la ludothèque « Au coin du jeu » a été un bon moment pour les enfants comme pour les animateurs autour des jeux proposés et des jeux d'eau.

L'absence du graph a finalement conduit l'équipe d'animation à envisager d'autres activités autour de la peinture comme peindre avec les pieds et les mains, ce qui a séduit les enfants.

La médiation cinéma : cette activité avait pour objet de présenter l'évolution des techniques qui on aboutit au cinéma des Frères Lumière à travers d'activités créatives. Pour les plus jeunes, cela a été compliqué mais ces enfants ont malgré tout participé. Le problème étant principalement la capacité de se concentrer sur un temps assez long pour des enfants de cet âge-là.

#### **Les locaux :**

Des locaux très peu adaptés pour accueillir un ACM. Les lieux étaient trop grands et l'équipe pédagogique a passé beaucoup trop de temps à les nettoyer bien que le ménage soit à la charge du SIVOM comme convenu dans la convention.

Pour l'été prochain, seul le rez-de-chaussée sera occupé donc les deux salles (comme cette année), la salle de sieste, les sanitaires, le couloir, le petit coin « café », la salle de gymnastique, le hall d'entrée et le préau.

Pour ce qui est de la communication avec le centre, les réseaux mobiles étant très fluctuants il serait souhaitable d'avoir une ligne fixe sur le centre de loisirs.

#### **Les relations avec les institutions (CCB, SIVOM) :**

Un très bon accueil a été fait sur les communes. Il conviendra d'améliorer la communication entre les services du centre social et le SIVOM en augmentant le nombre de rencontres.

#### **Perspectives et améliorations à envisager :**

Cette année, la préparation a débuté assez tard. L'équipe du centre social étant désormais au complet, la préparation de l'été pourra se faire dès janvier 2024. Cela permettra de mieux appréhender tous les aspects de la mise en place de l'ACM sur ce site.

De plus, l'équipe pourra s'appuyer sur l'expérience de cet été ce qui permettra d'éviter quelques écueils. Il est également nécessaire d'améliorer la communication avec les familles : règlement intérieur, inscriptions, programme d'activité ...

## **B-ACM Clarée :**

### **L'équipe :**

Des difficultés rencontrées avec l'équipe prévue initialement. En effet, un des animateurs a prévenu une semaine avant l'ouverture du centre qu'il ne souhaitait pas travailler, un autre pour qui tout était prévu (logement, contrat de travail ...) n'est jamais arrivé et un troisième n'a pas souhaité poursuivre au bout de deux semaines de travail.

Il a donc fallu réagir rapidement et trouver des solutions pour assurer la continuité de service.

Un nouvel animateur a été recruté et le nombre d'enfant accueillis a été diminué de 24 à 16 par jour. De plus, grâce à l'ACM multi sites, il a été possible de mobiliser une personne d'un autre centre pour renforcer l'équipe d'animation. Cette organisation a fonctionné jusqu'à la fin de l'été grâce à un effort et une solidarité remarquable de tous les animateurs des différents sites et de l'ensemble de l'équipe du Centre Social.

### **Le Groupe d'enfants :**

Pas d'enfants posant de grosse difficulté. Une bonne entente générale entre les enfants et les animateurs malgré les changements dans l'équipe pédagogique.

### **Les activités et animations proposées :**

Au vu du contexte, il a été difficile de maintenir le programme d'activités initial. L'équipe a néanmoins fait le maximum pour proposer des activités aux enfants. Lorsque les effectifs étaient trop faibles (moins de 7 enfants) sur le site les enfants sont allés sur le centre de Villard St Pancrace. Cela a permis de rencontrer d'autres enfants et de leur proposer de réelles activités collectives.

Les activités inter-centres comme les Olympiades, la venue d'intervenants extérieurs comme Gaspard pour la sortie orientation, découverte du milieu et Noé pour le vélo ont vraiment été des moments forts et appréciés par les enfants et les animateurs.

### **L'organisation du centre :**

Une organisation lourde à porter pour l'équipe de la Clarée pour diverses raisons :

- les transports qui augmentent significativement le temps de travail
- une amplitude horaire trop grande pour deux animateurs.
- les repas des animateurs qu'ils devaient fournir eux même
- le déplacement du centre entre Névache et Val des Prés une semaine sur deux.

Des propositions seront présentées dans les points à améliorer.

### **Les relations avec les institutions (Communes, CCB) :**

Un très bon accueil sur les Communes.

Il y a eu de nombreux temps d'échanges avec les élus et les familles des Communes, cela reste à développer.

### **Propositions d'amélioration :**

- Réduire le temps d'ouverture à 8h00 et 18h00. Cela permettrait de limiter le temps de travail de chaque animateur en CEE (Contrat d'Engagement Educatif) à 48h00 par semaine.
- Embaucher une personne chargée des transports le matin et en fin de journée pour transporter les enfants de leur lieu d'habitation au centre.
- Trouver des solutions d'hébergement pour les animateurs, sur place, autre que le camping.
- Trouver une solution de restauration pour le midi autre que les pique-niques demandés aux familles.
- Limiter à 16 places, cela est suffisant pour le site de la Clarée.
- Ne plus déplacer le centre toutes les semaines entre les deux villages, cela permettrait aux enfants ainsi qu'à l'équipe pédagogique de mieux s'investir dans les locaux et dans le village et de mieux se projeter dans les propositions d'activités.

## **D-Villard Saint Pancrace :**

### **L'équipe :**

Pendant les temps de préparation, il y a eu une communication efficace et un travail d'équipe de qualité ainsi qu'un travail de recherche, de création et une bonne répartition des tâches. Des absences liées à des formations, des emplois extérieurs au centre social et des arrêts ont apporté des difficultés dans l'organisation des temps de travail.

Une visite des locaux et des espaces de proximité a été réalisée en amont de la période estivale et a permis à l'équipe de se projeter plus facilement dans les locaux. Il serait intéressant de prendre du temps en amont des moments forts, pour faire connaître aux équipes pédagogiques, les lieux accessibles au 3-6 ans tels que le parc des colombiers à Chantemerle (avec le pump-track et les jeux extérieurs) le hameau de Pont de Cervières pour les balades, le centre montagne à Villard St Pancrace et les lieux de baignades environnants.

Pendant le mois de juillet, l'équipe était composée de 3 personnes. La communication était fluide et constructive. La répartition des tâches s'est faite naturellement.

Pendant le mois d'août l'équipe était réduite à deux agents, la fatigue s'est fait ressentir mais une très bonne communication et une complémentarité ont pu être préservées tout au long du mois.

L'équipe a pu compter sur une direction à l'écoute, facilitante et aidante sur les deux mois. Les interactions avec les autres centres ont été plus nombreuses pendant le mois d'août grâce aux sorties. Les absences de personnels ont impliqué une revue de certains points d'organisation afin d'assurer les activités prévues pour les enfants.

Deux temps forts ont été organisés : Fort Boyard fin juillet et les Olympiades mi-août.

Ces deux événements se sont bien passés mais ont nécessité l'effort de plusieurs personnes. Il faudra prendre en compte certains points tels que :

- Définir un meneur, un coordinateur général
- Réaliser un document récapitulatif du temps fort (objectif, matériel, qui fait quoi, etc...)
- S'assurer d'un rangement partagé entre collègues

### **Gestion administrative et financière.**

Les documents ont bien été remplis par les familles, un contrôle des sorties a été mis en place. Des fiches sanitaires étaient parfois manquantes, il faudra à l'avenir veiller à imprimer les fiches manquantes.

Au niveau des finances, une bonne gestion du budget dédié à l'achat des goûters a permis d'offrir des goûters riches et variés tout au long des vacances et d'acheter le nécessaire pour les temps festifs, tels que le café famille.

Les bons administratifs ont été reçus à temps pour réserver les activités.

### **Le groupe d'enfants :**

Un enfant en situation de handicap a été accueilli pendant tout le mois de juillet.

Avec une moyenne de 16 enfants l'effectif animateur n'était pas suffisant pour pouvoir prendre en charge l'enfant et l'accompagner parfaitement et cela a eu un impact sur l'organisation.

Pour les prochains temps d'accueil il est nécessaire de prendre en compte les éventuels enfants en situations de handicap et solliciter des moyens humains supplémentaires ou prévoir un planning adapté aux caractéristiques et besoins de l'enfant.

### **Les activités et animations proposées :**

Des thématiques hebdomadaires ont été définies et respectées les 4 premières semaines d'accueil. Pour les 3 dernières semaines, l'équipe a dû s'adapter aux impondérables et revoir l'ensemble des plannings. Pour les prochaines vacances, il faudrait prévoir plus de temps de préparation des animations et des temps de vie quotidiens, pour donner du rythme et prévoir des activités plus adaptées à la tranche d'âge en prenant en compte la fréquence des présences des enfants.

Exemple d'animation vie quotidienne :

- Le passage aux toilettes
- L'application de crème solaire
- La vaisselle
- Le rangement

- Le chant
- La lecture d'histoire
- Les jeux de sociétés
- Les petits jeux d'attentes.

#### **Sorties et intervenants**

- La ludothèque est intervenue une matinée (excellente matinée, il en faudrait au moins une toutes les deux semaines, soit 2 par mois)
- Noé l'intervenant vélo est venu une matinée (excellente matinée, les enfants ont apprécié et cela a permis de continuer à proposer une matinée vélo chaque semaine, sans intervenant)
- L'intervenant graff a annulé les interventions

Voici les sorties réalisées :

- Visite de la Ferme des Regains
- La piscine municipale (deux fois)
- L'accrobranche

Cela représente une activité par semaine, ce qui reste peu. A cela s'ajoutent deux sorties au centre montagne et de nombreuses sorties aux Béallières.

#### **Les relations avec les institutions (Communes, CCB) :**

Un très beau partenariat, à renouveler, en contact quotidien avec Patricia et le chef cuisinier Gilles de la commune de Villard St Pancrace qui ont très bien accueilli l'équipe, ils ont aidé à trouver des solutions et ce, avec une très bonne communication.

La semaine de violoncelle a été un peu longue, peut être penser à un instrument plus entraînant.

Penser à prendre en photo le matériel utilisé pour être sûr de le remettre à la bonne place en fin de séjour.

#### **Repas et goûter :**

Très bons repas en qualité et quantité, des goûters variés.

#### **Points à améliorer :**

- Plus de sorties, au moins une piscine ou activité nautique par semaine, des journées base de loisirs pour les maternelles.
- Programmer plus de sorties à la journée avec pique-nique :  
En montagne (col du Lautaret ainsi que des échanges avec les sites du Pied du col et de la Clarée)  
En Italie (vallée étroite)  
En base de loisirs  
A Montgenèvre  
A la baignade bio de Chantemerle
- Plus de rencontres inter-centre, entre tranche d'âge, sur la journée dans des lieux différents (aller à La Grave, à Villard, à Névache)
- Préparer des semaines types pour faciliter les préparations pour les animateurs (créer des semaines clé en main)
- Avoir un téléphone pour joindre les familles et qu'elles puissent joindre l'équipe d'animation
- Réaliser des groupes de tranches d'âges : 3-4 ans / 5-6 ans / 7-8 ans sur Villard St Pancrace et deux groupes 8-9 ans et 10-12 ans à Briançon afin de mieux adapter les activités proposées.
- Avoir un groupe identifié pré-adolescent (10-12 ans) qui prendra l'habitude de venir au centre social et sera le groupe adolescent de demain.
- Ne faire faire que 5 semaines de travail d'affiliées, aux animateurs, cela éviterait une trop grande fatigue et permettrait aux permanents de mieux organiser leur travail sur l'ensemble de l'année.
- Programmer des mini séjours pour les plus de 6 ans.
- Prévoir des bons de commande avec la société Abeil pour des fruits tt avec les producteurs locaux pour avoir des produits qui rentrent dans les objectifs du CSI.

## **D-ACM Briançon :**

### **L'équipe :**

Une équipe qu'il a fallu souvent dynamiser, pas de problème majeur entre les membres de l'équipe mais des difficultés de communication.

Cette équipe, comme celle de Villard St Pancrace, a participé à la réorganisation pour maintenir le service de l'ALSH de la Clarée en positionnant une animatrice sur ce site.

### **Le groupe d'enfants :**

Un groupe d'enfants plutôt agréable, composé d'enfants originaires de Briançon principalement et des communes alentours. Des enfants difficiles à gérer ont occasionnellement posé des problèmes sans gravité.

### **Les activités et animations proposées :**

Un programme d'activités peu équilibré qui a nécessité des modifications ponctuelles afin de le rendre plus dynamique et harmonieux.

Le recours à des intervenants extérieurs pour certaines activités a apporté un vrai plus mais pour certaines sorties, des enfants n'ont pas pu y participer faute de matériel (vélo).

Les sorties telles que le vélo, la course d'orientation, l'accrobranche et la baignade (piscine ou baignade bio) ont rencontré un vrai succès.

### **Les relations avec les institutions (Communes, CCB) :**

Rien de particulier à signaler.

### **Points à améliorer :**

- Être plus vigilant sur le contenu du programme d'activité pour qu'il soit plus équilibré et plus dynamique.
- Veiller à intégrer systématiquement au programme d'animations hebdomadaire : une activité avec intervenant ou une sortie (piscine, bio top, accrobranche ...).
- Envisager des partenariats avec des associations ou d'autres ACM afin de faciliter l'accès à certaines activités, notamment le vélo, aux familles en difficultés.
- Concernant les repas : envisager le changement de prestataire. En effet, les quantités fournies étaient insuffisantes et ne permettaient pas la fourniture de pique-niques qu'il a fallu prendre en charge.
- Envisager une nouvelle organisation entre le site de Briançon et celui de Villard St Pancrace pour qu'à Briançon soient accueillis les enfants entre 8 et 12 ans avec deux groupes distincts (8-10 ans et 10-12 ans). Cela permettrait de créer une passerelle entre l'ALSH et l'accueil jeunesse et ainsi amener progressivement les 11-12 ans vers le groupe jeunesse du centre social.  
En parallèle, serait ouvert à Villard St Pancrace, 12 places pour les enfants de 6 à 8 ans en plus des 16 places pour les 3-6 ans déjà existantes. Cela permettrait d'avoir une meilleure proposition d'activités pour cette tranche d'âge  
Cette organisation comporte malgré tous un risque car il est plus difficile de capter le public 10 – 12 ans sur l'ALSH.

### **E-Perspectives pour l'organisation générale de l'ACM multi sites l'été :**

- Il s'agit surtout de l'organisation de l'équipe en effet, à la suite de la défection d'un d'animateur sur l'équipe de Névache et de l'arrêt de travail de deux autres personnes de l'équipe pédagogique, le directeur de l'ACM a dû s'impliquer dans l'animation durant près d'une semaine ce qui a nui à son travail. Il est proposé d'embaucher un animateur supplémentaire, en contrat d'engagement éducatif (CEE) qui dans les conditions normales d'organisation viendrait en renfort sur les sorties des différents sites ou sur certaines activités qui regroupent tous les sites d'accueil. Cela permettrait aussi d'envisager plus de moments de regroupement de tous les sites où encore envisager plus facilement des mini séjours durant l'été sans nuire au fonctionnement global des différents sites d'accueils.
- Il conviendra de préparer plus en amont, visiter les sites
- Il est envisagé de développer l'intervention d'artistes dans le cadre du dispositif : « Rouvrir le Monde », financer par la DRAC sur tous les sites.